



**HAL**  
open science

## IDP - Institut du développement et de la prospective

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IDP - Institut du développement et de la prospective. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02032739

**HAL Id: hceres-02032739**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032739>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Institut du Développement et de la Prospective

IDP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis –

UVHC



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Henri OBERDORFF, président du comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut du Développement et de la Prospective
Acronyme de l'unité :	IDP
Label demandé :	EA
N° actuel :	1384
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Stéphane DE LA ROSA
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Stéphane DE LA ROSA

## Membres du comité d'experts

Président : M. Henri OBERDORFF, Université Grenoble 2

Experts : M<sup>me</sup> Martine BRASSEUR, Université Paris Descartes

M. Mouezz FODHA, Université d'Orléans

M<sup>me</sup> Vincente FORTIER, CNRS, Strasbourg

Déléguée scientifique représentante de l'AERES :

M<sup>me</sup> Anne CAMILLERI

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Abdelhakim ARTIBA, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

M. Alexandre BONDUELLE, UFR de droit

M. Serge DAUCHY (directeur de l'École Doctorale n° 74 Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion, SJPG, Lille Nord France)

M<sup>me</sup> Sophie RANCHY-DESRUMAUX (coordonnatrice de l'École Doctorale n° 74 Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion, SJPG, Lille Nord France)



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut du Développement et de la Prospective (IDP) est la composante en recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis dans les domaines du droit, de la science politique, de la sociologie, de l'économie et de la gestion. Créé en 1985, ce laboratoire était initialement circonscrit au droit. Il s'est élargi par la suite aux disciplines relevant des sciences de l'homme et de la société. L'IDP regroupe notamment des enseignants chercheurs de la Faculté de Droit, de l'IAE, de l'IUT, de l'IPAG et de la Faculté de lettres et de langues. L'IDP est localisé sur le site « Les Tertiales » à Valenciennes.

Il était composé lors de sa précédente évaluation en 2011 de deux entités le LIEN (Laboratoire Interdisciplinaire d'Étude de la Norme) et le LARIME (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur le Management des Entreprises). Devant le caractère peu satisfaisant de cette séparation organique et le manque de communication et d'échanges ayant abouti à un avis négatif de la DGES, l'équipe d'accueil, IDP, a été profondément restructurée fin 2008, grâce à l'initiative dynamique d'une nouvelle équipe d'enseignants-chercheurs avec l'adoption de nouveaux statuts. Cela a permis au nouveau projet pour l'IDP (EA 1384) de bénéficier d'une accréditation méritée et prolongée en 2012.

### Équipe de direction

L'IDP est organisé autour d'un directeur M. Stéphane DE LA ROSA, juriste et de deux directeurs adjoints M. Stéphane LAMBRECHT, économiste et M. Octave JOKUNG, gestionnaire.

L'équipe est assistée d'un secrétariat (à temps partiel) et fonctionne avec un conseil de laboratoire et une assemblée générale.

### Nomenclature AERES

SHS2\_1

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	48	51
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	2
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	3
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>52</b>	<b>58</b>



<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2013</b>	<b>Nombre au 01/01/2015</b>
Doctorants	12	
Thèses soutenues	5	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	14



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'unité a connu une importante crise qui ne lui a pas permis d'avoir, en juillet 2008, un avis positif de la DGES. L'activité de l'unité de recherche a donc connu des phases de fonctionnement bien distinctes qui ne facilitent pas forcément l'analyse, même si le rapport écrit s'efforce de bien séparer les différentes périodes de son activité.

Fin 2008, sous la forte impulsion d'une nouvelle équipe de direction, l'entité a complètement revu son schéma organisationnel et sa structuration scientifique. Précédemment constituée principalement de deux équipes internes absolument séparées (équipe LIEN, équipe LARIME), l'unité est désormais organisée en cinq thèmes de recherche: trois thèmes interdisciplinaires (axe1: Innovation, territoires et inclusions sociales- ITIS; axe 2 : Mobilités et développement durables- MDD; axe 5 : Théories, modèles, systèmes- THEMOS ) et deux axes mono-disciplinaires (axe 3 : Risques, informations, organisations- RIO; axe 4 : Droit des obligations appliqué aux activités bancaires et immobilières- DOBIM).

Cette restructuration a convaincu le ministère d'accorder une accréditation d'abord temporaire de deux ans prolongée depuis 2012. Elle favorise les synergies entre les enseignants-chercheurs. Cette organisation interne en cinq thèmes, déclinés eux-mêmes en de nombreux sujets de recherche, représente un remarquable effort pour faire se rejoindre des disciplines très éloignées et donc des collègues dont les savoirs, les méthodes et les cultures sont très différents. Le souci de rassemblement et d'intégration de tous les enseignants-chercheurs de ces disciplines est très perceptible et compréhensible au regard de la nature de l'Université de Valenciennes. Il est fait en sorte que chacun se retrouve dans cette nouvelle mise en commun de l'activité de recherche. La gouvernance de l'équipe a été également profondément remaniée et elle est conforme à ce qu'il est attendu d'une entité comportant 48 membres statutaires.

En revanche, il n'y a pas encore de ligne directrice forte, commune et réellement fédératrice.

### Points forts et possibilités liées au contexte

La gouvernance de l'unité apparaît comme un point fort. Le dynamisme de l'équipe de direction et sa claire volonté de rassemblement représentent pour cette unité un atout très important. Cela a permis l'impulsion d'actions fortes prenant en compte les recommandations de la précédente évaluation.

Des travaux originaux et transversaux font l'objet de publications et de séminaires notamment dans les axes ITIS (Innovations, territoires et inclusions sociales), MDD (Mobilités et développement durable) et THEMOS ( Théories, Modèles, Systèmes). Une Chaire Jean Monnet a, de plus, été attribuée à l'équipe de recherche. La pluridisciplinarité de cette unité doit être considérée comme un point fort, même si celle-ci est toujours difficile à mettre en œuvre. Il faut souligner la mise en place d'une dynamique de développement des travaux de recherche, par la définition d'axes porteurs qui en permettent la valorisation mais aussi par l'organisation de séminaires de recherche rassemblant les équipes et soutenant une « fermentation croisée » de leurs travaux.

Le développement de réseaux, d'actions de coopérations internationales dans certains axes autour de thématiques porteuses, un très bon ancrage dans le paysage régional universitaire et de la recherche sont à mettre à l'actif de cette unité de recherche.

Les interactions avec l'environnement économique et social grâce aux thèmes ITIS, MDD et RIO sont nombreuses et fructueuses.

Un bon soutien de l'université de rattachement accompagne les efforts notables de l'unité.

Une bonne implication dans la formation par la recherche comme le soutien aux doctorants et à leur insertion dans l'unité constituent des efforts louables.



### Points faibles et risques liés au contexte

L'éclatement en cinq thèmes et en de nombreux sujets de recherche donne encore une image dispersée de l'activité scientifique globale de l'unité. Toutefois, à l'intérieur même de ces derniers, une cohérence est vraiment recherchée.

L'absence d'une ligne directrice, ou au moins un réel projet collectif assorti de publications, autour de laquelle tous les membres de l'unité se retrouveraient manque encore.

Une certaine faiblesse de l'organisation collective du thème DOBIM. Des travaux juridiques, sans doute de bonne qualité, sont à relever mais ils restent menés de façon individuelle sur des thématiques relativement classiques. Ce thème manque d'envergure par comparaison avec les autres. Certes, il s'agit surtout là d'un thème monodisciplinaire dont on peut évidemment comprendre l'existence.

Si une certaine solidarité entre les membres de l'entité semble exister, elle mérite toutefois d'être renforcée. La restructuration de l'entité a reposé sur la volonté de certains membres. Tous les membres de l'unité devraient désormais s'approprier la nouvelle dynamique mise en place et avoir le souci de la recherche.

Un mouvement des personnels enseignants chercheurs important demeure. Il est évidemment lié aux modalités de recrutement et aux carrières de ces enseignants-chercheurs. Cela concerne plus particulièrement les disciplines de gestion, mais aussi d'économie, comme le positionnement scientifique des enseignants-chercheurs de ces disciplines. Cela a un effet direct sur le défi de la pluridisciplinarité. Ces points ne sont évidemment pas imputables à l'équipe de direction de l'Institut, mais elle en subit les conséquences. Très consciente de cette difficulté, l'équipe propose de remédier à cela, au moins en ce qui concerne le recrutement des nouveaux maîtres de conférences pour stabiliser sa composition.

Un nombre modeste de HDR et de doctorants constitue un handicap, à terme, pour le développement des activités de recherches.

### Recommandations

Les orientations initiées par l'équipe de direction et soutenues par les membres de l'IDP devraient être encouragées. La restructuration s'est accompagnée du développement d'actions fortes et de résultats tangibles et positifs comme des collaborations, des projets de recherche subventionnés et le montage de réseaux.

Certaines thématiques de l'équipe, comme celles qui concernent les mobilités, les territoires par exemple, mériteraient d'être développées dans le cadre de projets ANR (voire européens) du fait de leur intérêt majeur.

Il faudrait veiller à ce que certains thèmes très structurés ne conduisent pas, à terme, à la reconstitution d'équipes internes si cela n'est pas vraiment favorable à l'intérêt général de l'unité.

La nouvelle politique scientifique plus exigeante de l'IDP devrait être poursuivie. Une prochaine étape pourrait consister en l'élaboration d'un projet commun qui renforcerait encore plus la visibilité de l'unité. Une réflexion devrait donc être menée afin de définir et de développer de réelles thématiques transversales à l'ensemble de l'IDP. Cela pourrait conduire à réorganiser ces dernières ou, au moins, à les rationaliser progressivement, y compris les thèmes de recherche eux-mêmes.

Le soutien à la recherche devrait passer par un renforcement du nombre de contrats doctoraux ainsi qu'à la mise en place de dispositifs en faveur de l'augmentation du nombre d'habilitations à diriger des recherches.





### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Certains thèmes de recherche de l'IDP représentent une véritable prise de risque de la part des chercheurs qui y contribuent. À titre d'exemple, les projets consacrés au « droit et à l'économie des transports » ainsi que celui consacré à « l'économie du tourisme » dans le thème intitulé « Mobilités et développement durable » ont nécessité de la part des enseignants-chercheurs une réorientation de leur activité scientifique. Cette prise de risque s'est révélée très fructueuse et les résultats sont tangibles comme le montre le Symposium international sur « L'espace ferroviaire unique européen : quelle (s) réalité (s) ? ».

La plupart des projets permettent de mobiliser toutes les compétences disciplinaires disponibles dans l'entité. La pluridisciplinarité, principalement entre les juristes et les économistes qui est ici assumée et non pas subie, ouvre vers de nouveaux champs de connaissances. Elle conduit à des questionnements originaux. Elle est très fédératrice. A cela, il faut ajouter l'originalité et la qualité de la production scientifique ainsi que le choix de certains supports particulièrement sélectifs (*Common Market Law Review*, ouvrage collectif publié chez Springer par exemple). A cet égard, la politique de publication de l'unité a fait un « saut » qualitatif non négligeable, puisque la plupart des supports de publication comportent un comité de lecture.

Certains thèmes de l'unité, comme ITIS et MDD, s'inscrivent fortement dans le plan stratégique de l'Université de rattachement auquel ils contribuent efficacement. Il faut noter ici le projet émergent EETR financé par le Conseil régional Nord Pas de Calais ayant permis à l'IDP de recruter un ingénieur d'études et un post doctorant.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité est co-organisatrice de plusieurs colloques et journées d'études avec des laboratoires ou des universités partenaires comme Lille 2 dans le cadre du réseau OLA (Observatory on local Autonomy), avec l'équipe Human Org de l'université de Mons, avec celles de Strasbourg, d'Aix-Marseille et de l'Université Paris Est Créteil, sur des thématiques qui lui sont propres.

Si la plupart des projets portés par l'entité sont de dimension régionale (projets EETR, International Campus on Safety and intermodality in transportation -CISIT, IRT Railenium), l'IDP, participant activement aux axes stratégiques de l'université de rattachement, a également développé des relations internationales. Un partenariat solide a été établi avec l'Université de Mons (Etude des ruches d'entreprises), l'Université catholique de Louvain, l'Université européenne de Saint Petersburg (en économie de l'environnement), l'Université Victoria de Wellington et celle de Bournemouth (économie du tourisme). Des contacts ont été pris avec certaines universités québécoises.

L'entité porte le projet « Cogito » en association avec la Faculté de droit de Zagreb, ce qui est à mettre à l'actif du thème ITIS. L'attribution d'une Chaire Jean Monnet par la Commission européenne, sur le thème Droit de l'Union et mutations de l'intégration économique, fait partie des résultats prestigieux obtenus par l'entité. En outre, l'IDP a réussi à attirer sur certaines de ses problématiques des partenaires nationaux et internationaux.

Toutefois, l'unité ne coordonne pas, ou ne participe pas encore, à des projets de plus grande envergure (ANR ou projets européens) ce qu'elle semble être tout à fait en capacité de réaliser désormais.

Deux chercheurs étrangers ont été invités durant la période couverte par le rapport. Peu de membres de l'unité ont été sollicités pour des expertises. En revanche, l'IDP est partenaire de sociétés savantes comme la Commission pour l'Etude des Communautés Européennes (CEDECE), ce qui a permis la participation à l'organisation d'un colloque à l'Assemblée Nationale. Il faut également noter que l'un des enseignants-chercheurs de l'IDP est membre des principales sociétés savantes en histoire du droit.

L'une des études réalisées au sein de l'IDP a été récompensée par l'attribution d'un prix de la meilleure communication, lors de la conférence annuelle de la gouvernance qui s'est tenue à Nantes en 2013 (Thème RIO-Risques, Informations, Organisation).

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

La pluridisciplinarité de l'unité lui permet de mettre en place des actions originales au croisement du droit privé, du droit public, de l'économie et de la gestion, bien qu'il soit nécessaire pour chaque membre de l'équipe de



travailler sur le champ disciplinaire qui lui est propre afin de garder sa visibilité à l'égard de sa communauté scientifique. On dit souvent que les recherches pluridisciplinaires doivent s'appuyer sur de bons spécialistes. Les trois thèmes qualifiés d'interdisciplinaires qui sont peut-être plus justement qualifiables de pluridisciplinaires, réalisent une fructueuse mise en commun de connaissances.

Par ailleurs, grâce à certains de ses projets, l'IDP est en prise directe avec son environnement social et économique. Le transfert des connaissances à destination des acteurs du monde économique et plus largement de la société civile est réalisé par le biais de cycles de conférences, par exemple sur l'économie sociale et solidaire. L'IDP est fortement impliqué dans des projets à destination des acteurs pour l'économie solidaire (APES), ainsi qu'à destination du monde entrepreneurial en général.

Ces collaborations sont tournées vers l'International Campus on Safety and intermodality in transportation - CISIT, l'IRT RAILENIUM, le pôle de compétitivité « I TRANS », cette dernière association étant suffisamment rare pour être soulignée.

Des collaborations institutionnelles existent avec le Comité régional touristique, l'Agence ferroviaire européenne, l'autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF), la Chambre du Commerce et de l'industrie du Hainaut ou la Transalley (technopole de la mobilité et du développement durable de l'agglomération)

De leur côté, les juristes ont bien évidemment établi des relations avec l'Ordre des Avocats de Valenciennes et la Chambre des Notaires, leurs interlocuteurs naturels.

De manière générale, l'IDP a noué des liens très forts avec des partenaires non académiques. Cela participe de la valorisation des travaux de recherche et démontre l'ouverture de l'institut.

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La restructuration de l'entité s'est développée, d'une part, sur le plan de l'organisation, d'autre part, sur celui de la politique scientifique.

Du point de vue organisationnel, l'unité s'est dotée des organes de direction et de consultation adaptés à la dimension de l'entité. La direction est assurée par un directeur assisté de deux directeurs adjoints afin que les trois disciplines (droit, économie, gestion) soient représentées dans le conseil de direction. En outre, il existe un conseil de laboratoire et une assemblée générale des membres. Ces deux instances sont convoquées régulièrement. La prise de décision est collégiale. On peut relever aussi qu'un doctorant participe au conseil de laboratoire.

Le site Web de l'entité a été reconstruit, certaines rubriques ne sont pas encore achevées. Une idée originale et pertinente doit être saluée : la mise en ligne de documents de travail (*Working paper*).

L'animation de la recherche est assurée dans certains thèmes par l'organisation de séminaires mensuels auxquels les membres de l'unité sont invités.

La répartition budgétaire a été remaniée et s'opère en fonction des projets (colloques, journées d'études, déplacements...). Les budgets ne sont pas « sanctuarisés » par thème de recherche, même si chacun d'eux dispose d'une petite enveloppe financière (environ 500€) pour le fonctionnement courant. L'entité est bien soutenue par l'Université quant à la dotation de base qui lui est octroyée (2013 un budget dédié de 81 768 euros).

Du point de vue scientifique, l'organisation de la recherche s'effectue par thématiques : trois sont interdisciplinaires et deux monodisciplinaires. Cette organisation s'est substituée aux deux équipes internes précédentes. L'IDP a une réelle politique scientifique.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'IDP est rattaché à l'Ecole doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion Lille Nord de France SJPJ (n°74). Pour les sciences économiques, l'IDP est en cours de rattachement à l'Ecole doctorale SESAME (Economie- Gestion- Sociologie et Géographie) mais il n'y a pas en 2013 de doctorant de l'IDP inscrit encore en son sein.



Les masters adossés à l'entité sont les suivants :

- Master mention droit public et droit privé (Faculté de droit, d'économie et de gestion). En M2, quatre parcours existent : droit des affaires et des transports, droit des contrats publics, justice et médiation, droit de l'immobilier et de son financement ;
- Master entrepreneuriat et management (2<sup>ème</sup> année, Faculté de droit, d'économie et de gestion) ;
- Master mention sciences du management (IAE) : spécialités Métiers de l'entrepreneuriat et du management ; Métiers du contrôle et du conseil ; Comptabilité, contrôle, audit ;
- Master 2 Management et administration des entreprises (IAE): spécialité Administration des entreprises ;
- Master d'administration publique (IPAG), 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.

Il n'y a pas actuellement de Master en Sciences économiques. Les économistes ne sont pas nombreux et leurs travaux sont hétérogènes sur les méthodes et les thèmes de recherche au sein de l'IDP ; ils représentent 6 enseignants-chercheurs sur 48.

L'IDP est bien impliqué dans la formation par la recherche depuis le changement de l'équipe de direction. Notamment, des séminaires doctoraux internes sont organisés au sein de l'unité. Une très nette évolution a eu lieu, de l'avis même des doctorants au cours de leur audition. Toutefois, si les juristes sont très satisfaits de leurs conditions d'accueil et de travail au sein de l'IDP, certaines réserves ont été émises par les doctorants en gestion. Ces réserves ne sont pas imputables à l'IDP dans sa forme actuelle. Elles relèvent pour une part du départ des professeurs en gestion (ce qui pose problème pour le suivi de certaines thèses), pour une autre part, de l'Ecole doctorale SJPG qui, semble-t-il, n'organise pas de formation à destination des « gestionnaires ». Cependant, tous les doctorants s'accordent pour évoquer les meilleures conditions de leur accueil depuis le changement de direction de l'IDP et la disponibilité de leurs encadrants.

Les étudiants en doctorat, comme en masters, sont invités à toutes les manifestations organisées par le laboratoire.

Le nombre de doctorants, majoritairement inscrits en gestion, a augmenté. Il est certain que la « rotation » fréquente des professeurs ne favorise pas l'inscription de nouveaux doctorants.

Quant à leur financement, deux bourses CIFRE, deux contrats doctoraux (dont un co-financé par la Région) ont été obtenus. Quatre thèses en co-tutelle en sciences de gestion sont inscrites. Par ailleurs, l'IDP prend en charge un certain nombre de frais comme ceux relatifs aux prêts interbibliothèques ou aux déplacements pour des colloques.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet s'inscrit dans la continuité du précédent compte tenu de la récente réorganisation de l'entité. Afin d'améliorer sa cohérence globale, il est prévu de dégager une ligne directrice, ce qui est effectivement recommandé. En effet, les liens entre les différents thèmes méritent d'être sinon renforcés du moins plus visibles. Par ailleurs, certaines sous-thématiques comme celles tenant à l'étude de l'entreprise et à l'économie solidaire se retrouvent dans différents thèmes.

L'insertion de l'unité dans le projet stratégique de l'Université et également son intégration dans la politique régionale de recherche apparaissent très satisfaisantes. Ainsi, la constitution de l'axe régional de recherche autour de la thématique de la « transfrontalité » (projet SYRES soutenu par la MESHS) est susceptible de fédérer toutes les disciplines présentes dans l'unité. Un tel projet articule de façon forte la recherche et les perspectives des partenaires non académiques.

Il faut également souligner que l'unité, sous l'impulsion de sa direction, a montré sa capacité d'adaptation. Elle a réussi à se réorienter pour répondre aux évolutions de son environnement. Le projet, tel qu'il est présenté et de manière globale, poursuit cette restructuration.

L'analyse SWOT est très honnête et elle démontre la maturité de l'équipe et son souci de progresser. Les contraintes extérieures auxquelles doit faire face l'unité, comme notamment la forte pression à la régionalisation du droit, semblent méconnaître la réalité de la recherche en droit. Elle souligne, il faut le relever, l'insuffisance du nombre des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches et celle du nombre de doctorants.



Cette analyse invite à s'interroger aussi sur les incertitudes qui pèsent sur le volet recherche en sciences humaines dans la future Communauté d'Universités qui se profile.

A la lecture du rapport, le thème DOBIM paraissait un peu en marge au sens où son implication dans les autres thématiques n'était pas apparente. Or, les juristes privatistes sont très concernés via principalement le droit des obligations. Cette spécialité semble irriguer toutes les thématiques de l'équipe. Au cours de la visite, l'idée de créer une sorte de « clinique » du droit a été évoquée. Cette initiative permettrait de créer de la porosité entre les thèmes. Cette idée mérite d'être approfondie, puis mise en œuvre.

A cinq ans, le projet apparaît largement faisable eu égard aux efforts antérieurement déployés qui rendent très crédibles les objectifs affichés. Toutefois, l'équipe sortirait très nettement renforcée d'une moindre dispersion. Elle semble d'ailleurs très consciente de la nécessité de procéder à terme, mais progressivement, à une certaine réorganisation ou rationalisation des thèmes.



## 4 • Analyse thème par thème

**Thème 1 :** ITIS (Innovations, Territoires et Inclusion Sociale)

**Nom du responsable :** M. Julien ICARD et M. Laurent GARDIN

### Effectifs

Les effectifs seront donnés en ETP.

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	15	13
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	3	
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>13</b>

### • Appréciations détaillées

Le Thème « Innovation, Territoires et Inclusion Sociale » (ITIS) (dirigé depuis septembre 2013 par un professeur de droit privé et agrégé d'économie et gestion et un maître de conférences en sociologie), est l'un des trois thèmes pluridisciplinaires de l'IDP. Il compte 19 enseignants-chercheurs (dont 11 à 100 %), répartis de la façon suivante : Droit privé 6, Droit Public 6, Sciences Economiques 2, Sciences de Gestion 4, Sociologie 1.

La participation d'enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines atteste du caractère pluridisciplinaire de ce thème de recherche. Le projet global de ce thème est d'étudier les réponses territoriales, sous un angle juridique, économique et entrepreneurial, aux besoins de cohésion, d'intégration sociale et de création d'emplois. Les orientations principales concernent : l'évolution du droit des collectivités territoriales dans une perspective nationale et européenne, notamment pour la commande publique et l'action sociale ; l'économie sociale et solidaire ; la croissance économique durable ; l'insertion des très petites entreprises (TPE) et des PME sur leurs territoires. Ce thème a des perspectives ambitieuses qui sont en phase avec les orientations scientifiques de l'Université et les perspectives de la Région Nord-Pas-de-Calais.



ITIS a déjà, à son actif, une importante production scientifique que l'on peut détailler au travers des sous-thèmes abordés.

L'étude de l'économie sociale et solidaire est une orientation d' ITIS qui a produit plusieurs réalisations : un séminaire national dans le cadre du programme CORUS (Connaissance et Reconnaissance de l'utilité sociale-Economie Sociale et solidaire) soutenu par la Région Nord-Pas-de Calais consacré à la « Monétarisation du social, enjeux et controverses » ; un cycle de conférences « Innovation territoire et solidarité » suivi et apprécié ; la mise en place associative d'une préfiguration de la Chaire interuniversitaire et interdisciplinaire en économie sociale et solidaire des territoires « Chair' ESS ».

L'étude du droit, de l'action sociale et des moyens des collectivités territoriales est en cohérence avec l'implantation de l'Université sur son territoire. Le droit des collectivités territoriales donne lieu à des publications régulières dans plusieurs Jurisclasseurs et des colloques en partenariats régionaux, notamment avec le CERAPS de l'Université Lille 2. L'étude territoriale s'étend aussi à la dimension de l'intégration européenne en prenant en compte le droit du marché intérieur et les politiques sectorielles de l'Union européenne. Cela a donné lieu à des partenariats et à des colloques, notamment celui de la CEDECE à l'Assemblée nationale en 2013. Une attention particulière a été portée au droit de la commande publique dans un contexte européen avec une journée d'études sur l'attribution des contrats de concession. On peut relever aussi la participation de l'IDP grâce à ITIS au réseau OLA (Observatory on Local Autonomy).

L'étude de l'accompagnement du développement et de la survie des TPE/PE/PME face aux grandes entreprises et à la concurrence internationale est un thème fédérateur de travaux actuels, déjà importants faisant l'objet de publications réalisées et à venir de plusieurs membres de l'IDP.

## Conclusion

### ▪ *Avis global sur le thème*

Ce thème présente de nombreuses qualités qui traduisent sa réelle inclusion dans la démarche plus globale de l'IDP. Notamment, la dimension prospective y est très présente. Il bénéficie de la réunion de compétences pour mener effectivement des recherches sur des thématiques nécessitant des approches pluridisciplinaires. Il s'agit aussi de recherches pour lesquelles les membres œuvrent à des retombées concrètes pour les collectivités territoriales et le tissu économique local. Plusieurs d'entre eux sont effectivement implantés et ont une connaissance de la situation locale et de ses besoins de développement.

Dans les prochaines années, les responsables d'ITIS souhaitent confirmer et approfondir les recherches entreprises sur l'étude du droit des collectivités territoriales et de leur action sociale ; la politique de cohésion, économique, sociale et territoriale de l'Union européenne ; l'articulation PME, territoires et normes de travail ; l'économie sociale et solidaire avec la poursuite de la participation au projet CORUS ; les inégalités d'éducation.

### ▪ *Points forts et possibilités liées au contexte*

La solidité du thème de recherche doit être soulignée, comme le volontarisme et l'ambition des membres qui y participent. Il est en phase avec les besoins des territoires concernés, la politique scientifique de l'Université et les orientations de la Région Nord-Pas-de Calais.

L'attribution d'une Chaire Jean Monnet est à la fois une reconnaissance du travail accompli mais aussi des moyens supplémentaires pour le développement de ce thème puisqu'elle porte sur « Droit de l'Union, mutations de l'intégration économique et sociale ».

Les colloques, journées d'études, séminaires et conférences attestent du dynamisme. Les publications sont de qualité dans des supports reconnus.

Les partenariats locaux, régionaux et au-delà montrent l'attractivité des recherches menées.

La cohérence des recherches entreprises avec les formations dispensées dans les filières de l'économie sociale et solidaire est à relever.



- **Points faibles et risques liés au contexte**

La pluridisciplinarité est à la fois une richesse et une contrainte, surtout dans l'organisation générale des disciplines scientifiques françaises. Elles supposent toujours une prise de risques académiques. Les membres d'ITIS le savent bien.

La richesse disciplinaire des membres de ce thème est une contrainte par la difficulté de trouver effectivement des objets de recherches réellement pluridisciplinaires. Il semble très difficile de dépasser l'impression de juxtaposition de points de vue pour aller vers des grilles de lecture commune. Les membres d'ITIS, comme de l'IDP, en sont parfaitement conscients.

- **Recommandations :**

On ne peut qu'encourager les membres de ce thème à poursuivre leur investissement scientifique volontairement pluridisciplinaire, notamment par leurs travaux de recherches sur leurs objets novateurs au service de leur territoire.

Des publications conjointes dans des revues pluridisciplinaires seraient les bienvenues. Plusieurs thématiques se prêtent à ces approches, comme la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale ou la recherche sur la croissance économique endogène.

Cette évidente prise de risques de la part des membres de ce thème ne devrait pour autant pas faire oublier que l'IDP doit, en même temps, attirer vers lui de futurs doctorants dont le nombre actuel reste globalement modeste.



**Thème 2 :** MDD : Mobilités et développement durable

**Nom du responsable :** M<sup>me</sup> Cécile RAPOPORT et M. Sylvain PETIT

### Effectifs

Les effectifs seront donnés en ETP.

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	10,5	9
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	2
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	1	
<b>TOTAL</b>	<b>12,5</b>	<b>11</b>

### • Appréciations détaillées

Le thème « Mobilités et développement durables » (MDD) (dirigé par un professeur de droit public et un maître de conférences en économie), est l'un des trois thèmes pluridisciplinaires de l'IDP. Il compte 13 enseignants-chercheurs, répartis de la façon suivante : Droit Public 3, Droit Privé 4, Sciences Economiques 3, Sciences de Gestion 3.

Il regroupe les enseignants-chercheurs de droit privé, droit public, d'économie et de gestion qui travaillent sur les thèmes de la mobilité des personnes, des capitaux et des marchandises mais aussi dans le domaine de la croissance. Le thème MDD est en phase avec les orientations scientifiques stratégiques de l'Université de Valenciennes en matière de recherche, dans la mesure où il inclut les recherches liées au transport, en droit, en gestion et en économie. Ces thématiques sont effectivement jugées prioritaires par la gouvernance de l'Université, ces points ont été confirmés lors de l'audition du vice-président en charge de la recherche.

Les recherches développées par les chercheurs du MDD portent sur six points précis :

1. Le **droit et l'économie des transports** : accessibilité, modes d'organisation des transports et cadre social des transports ; deux projets stratégiques sont pilotés par MDD : le CISIT (international Campus on safety and intermodality in transportation) et IRT Railenium. Une réalisation concrète de l'approche interdisciplinaire des transports a été l'organisation d'un symposium international « L'Espace ferroviaire européen : quelle(s) réalité(s)? » avec la participation de nombreux spécialistes en droit européen et en droit des transports.





**2. L'économie et le management du tourisme.** Plusieurs initiatives et programmes s'inscrivent dans ce cadre interdisciplinaire :

- en économie, les recherches portent sur la place du tourisme dans le commerce international et la mondialisation. Par exemple, des travaux sur la fragmentation de la production touristique ont donné lieu à un chapitre d'ouvrage d'un Handbook en économie du tourisme. Par ailleurs, une étude relative à la comparaison des flux touristiques bilatéraux intra-EU a obtenu le prix du meilleur papier de la conférence de l'IATE (International Association for tourism economics) ;

- en management, les recherches portent sur l'analyse des capacités dynamiques et la résilience organisationnelle. Il s'agit de comprendre comment les tour-opérateurs modifient de manière régulière leurs ressources et compétences dans l'objectif, d'une part, de s'aligner aux évolutions de leur environnement et, d'autre part, d'obtenir et de maintenir un avantage concurrentiel.

Le projet émergent EETR, financé par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais relève de ce thème. Ce financement a permis de recruter un ingénieur d'études ainsi qu'un post-doctorant. Il a pour objectif d'analyser le consentement à payer des touristes et l'efficacité productive dans le secteur de l'hôtellerie de la région.

**3. L'étude des différentes formes de mobilité** dans le cadre de l'Union, à la fois sous l'angle du marché intérieur (libertés de circulation, conciliation des libertés entre elles dans la jurisprudence de la Cour) et sous l'angle des règles européennes de droit international privé et leur application dans le champ des transports. Ce thème est renforcé grâce à l'attribution, en juin 2013, d'une Chaire Jean Monnet par la Commission européenne.

**4. L'analyse des stratégies collectives d'internationalisation des TPE/PME.** Les enseignants chercheurs engagés dans ce thème étudient les démarches d'intelligence collective par les adhérents de l'association des industries ferroviaires du Nord Pas de Calais (AIF). Un terrain de recherche issu de l'industrie ferroviaire a débuté en 2013. L'AIF est une association qui a pour objectif de mettre en réseau les différents acteurs (entreprises et institutions) de la filière afin de conforter et accroître l'activité ferroviaire dans la région Nord - Pas de Calais et de piloter la mission ferroviaire.

**5. Le commerce international,** avec notamment l'analyse des liens entre commerce international des services et inégalités de revenus. Les enseignants-chercheurs impliqués dans ce thème bénéficient d'un partenariat avec les chaires d' « Economie Régionale » et de « Recherche opérationnelle » de l'Université d'économie de Katowice (Pologne).

**6. La croissance économique durable et ses liens avec les institutions,** l'économie politique et l'acceptabilité politique des politiques environnementales. Ces travaux sont menés en collaboration avec deux professeurs étrangers, régulièrement invités au sein de l'IDP. Ces travaux ont donné lieu à une contribution, à un ouvrage collectif chez Springer et à un document de travail IDP.

Sur la période expertisée, sur un plan quantitatif, les chercheurs du thème ont produit sept articles dans des revues internationales, quatre interventions à des conférences nationales ou internationales et mis en place diverses collaborations régionales, européennes et internationales.

## Conclusion

### ▪ Avis global sur le thème :

Ce thème s'inscrit en pleine cohérence avec la politique scientifique générale de l'Université, pas seulement dans le domaine des sciences humaines et sociales, mais aussi dans celui des sciences dites « dures ».

En effet, les transports constituent une priorité scientifique de l'Université, notamment les transports durables. Cela justifie que des enseignants-chercheurs en droit, en économie et en gestion soient impliqués dans le Programme 8 "Economie et aménagement durable" de l'IRT Railenium. Il s'inscrit aussi dans le développement des enseignements du Master 2 consacré au droit des affaires internationales et des transports.

Au final, comme en témoignent les réalisations des membres, les thèmes sont des priorités stratégiques pour l'Université : ils se prêtent bien au jeu de l'interdisciplinarité ; ils sont en lien avec les objectifs des acteurs institutionnels locaux ; les travaux commencent à porter leurs fruits, tant en termes de production scientifique que d'interactions avec les partenaires de l'Université.



En ce qui concerne les objectifs de MDD pour les années 2015-2020, les enseignants-chercheurs envisagent de renforcer les six points précédemment exposés et d'y ajouter l'étude du respect des droits sociaux dans la politique européenne des transports.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

- la cohérence scientifique de ce thème avec la politique scientifique de l'Université ;
- le caractère interdisciplinaire des recherches liées au transport ;
- une bonne interaction avec les acteurs économiques et sociaux locaux.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

- le caractère interdisciplinaire des recherches fait prendre de vrais risques aux chercheurs qui doivent être bien mesurés.

▪ **Recommandation :**

Compte tenu de l'implication de ce thème dans les projets de l'Université et de la Région Nord-Pas-de-Calais, de la proximité de l'Agence ferroviaire européenne, son développement devrait être encouragé et renforcé.



**Thème 3 :** RIO : Risques, Informations, Organisation

**Nom du responsable :** M. Octave JOKUNG et M. Mohamed RAMDANI

**Effectifs :**

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	7	8
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche	1	1
ETP de doctorants	6	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>9</b>

### • Appréciations détaillées

Ce thème rassemble actuellement la quasi-totalité des enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Il ressort de la présentation non seulement comme propre à cette discipline, mais au sein de celle-ci, comme centré sur la comptabilité et la finance. Cette focalisation correspond à l'offre de formation de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion et de l'IAE, dont les masters adossés à l'IDP sont en majorité orientés vers une approche très financière de la gestion avec toutefois un master généraliste en management et des spécialisations se rapportant à l'entrepreneuriat et la gestion des PME. La production scientifique recouvre une vingtaine d'articles dans les revues référencées, six ouvrages et une quarantaine de communications.

Même si les 4 à 6 articles publiés depuis la restructuration dans des revues à comité de lecture et le prix de la meilleure communication au Congrès International de la Gouvernance obtenue en 2013 correspondent à ce ciblage en Comptabilité-Finance, les thématiques abordées lors des participations à différents colloques tout en traitant en grande partie de cette fonction de gestion ressortent comme non exclusivement centrées sur celle-ci.

### Conclusion

#### ▪ Avis global sur le thème :

Il ressort une mobilisation de l'équipe qui se traduit par une production limitée mais réelle dans des revues ou des colloques dont certains sont de dimension internationale, mais aussi par l'organisation d'une manifestation sur le financement des PME/TPE en 2012 et la mise en place d'un séminaire de recherche mensuel permettant aux



chercheurs rattachés à RIO de présenter leurs travaux. L'équipe s'est donné les moyens de son activité de recherche en Finance par l'acquisition de base de données via l'Insead Oee Data Service (IODS).

On peut relever un potentiel de collaboration en Sciences de gestion dans le domaine de l'entrepreneuriat avec au niveau régional des réseaux pouvant servir d'appui au développement de travaux de recherche : le Consortium Régional de Recherche sur l'Entrepreneuriat, le Réseau Ruches d'entreprises du Nord et les parcs et zones d'activités de la région valencienne et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut. Tout en s'appuyant sur les ressources importantes dans le domaine financier de RIO, les thématiques de l'entrepreneuriat ou de la gestion des PME présentes de façon transversale au sein de l'IDP et correspondant à des intitulés de master, émergent assez naturellement.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

- une production scientifique limitée mais réelle et de qualité ;
- un vrai potentiel de collaboration dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
- l'utilisation des outils de base de données via Insead Oee Data Service (IODS).

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

- le départ de l'équipe d'accueil des initiateurs et des porteurs de cette mobilisation en sciences de gestion est aujourd'hui l'une des difficultés majeures pour la poursuite de RIO. Cela a déjà été évoqué dans l'évaluation générale de l'IDP alors même que l'équipe de sciences de gestion reste importante en nombre ;

- une approche monodisciplinaire éloignée de la dynamique globale de l'équipe.

▪ **Recommandations :**

Un thème à redéfinir et des projets à construire en cohérence avec le projet scientifique de l'IDP devraient constituer des objectifs essentiels. Cela permettrait de valoriser et développer les expertises individuelles en gestion sans les cantonner.

L'intitulé du thème actuel et son positionnement encore accentué dans les projets présentés dans le domaine comptable et financier, risque de maintenir le thème dans une logique disciplinaire d'entité autonome tout en l'éloignant de la dynamique globale de l'équipe d'accueil telle qu'elle a été impulsée depuis sa restructuration. Une réflexion devrait être engagée à ce sujet.

La thématique devrait être redéfinie en l'ouvrant non seulement aux autres volets de la gestion mais aussi aux autres disciplines. Cette ouverture pourrait viser l'audit et le conseil dans une acception large intégrant les dimensions sociale et sociétale mais aussi économique et juridique. Cela permettrait de décliner ensuite plusieurs projets dont l'accompagnement entrepreneurial, voire le tourisme ou encore les organisations relevant de l'économie sociale et solidaire, sans limiter ceux-ci aux seules préoccupations financières.



**Thème 4 :**

DOBIM : Droit des obligations appliqué aux activités bancaires et immobilières

Nom du responsable :

M<sup>me</sup> Magali JOUEN

Effectifs :

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	8	9
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants	1	
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	1	
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

• **Appréciations détaillées**

Le thème DOBIM regroupe les juristes privatistes de l'entité dont l'activité de recherche est consacrée au droit immobilier, aux voies d'exécution et au droit bancaire. Il s'agit là d'un axe « monodisciplinaire ». La recherche est principalement conduite de manière individuelle ce qui est assez coutumier pour les juristes. On notera qu'en 2012, une journée d'études a été organisée sur la sécurisation de l'opération immobilière (publiée à la revue *Actualité juridique de droit immobilier*). En outre, les chercheurs de DOBIM ont été associés à un colloque organisé par l'équipe DEMOGUE (CRDP) de l'Université Lille 2 sur « le prix du transport ».

Par ailleurs, certains de ces enseignants-chercheurs publient régulièrement des chroniques de jurisprudence, des commentaires ou quelques articles dans de solides revues juridiques, très connues des privatistes (beaucoup d'articles sont publiés à la Revue de droit bancaire et financier ; Revue Opérations immobilières, Revue des Loyers ; Recueil Dalloz ; Defrénois ; L'essentiel droit des contrats ; Revue trimestrielle de droit immobilier ; AJDI). Les enseignants-chercheurs ont publié quelques chapitres d'ouvrages ou des manuels. Ils sont également bien présents dans des publications comme le Jurisclasseur ou le Répertoire de droit civil qui sont très lues par la communauté des juristes et les praticiens. En revanche, il y a fort peu de communications à des colloques (avec ou sans actes). Toutefois, le projet d'organisation de conférences trimestrielles ouvertes aux praticiens et aux étudiants sur des thèmes spécifiques tels que la copropriété, le refinancement, l'assurance et la banque permettra certainement d'inciter à la recherche. L'idée de créer une clinique du droit est également bonne.



Des relations ont été nouées avec l'Ordre des Avocats de Valenciennes et la Chambre des Notaires.

## Conclusion

### ▪ *Avis global sur le thème*

Ce thème est de facture très classique. Il est certes un peu difficile de penser un projet commun au regard des spécialités de ses membres. Bien que le bilan des publications soit dans l'ensemble correct, l'absence d'un grand projet collectif entre ses membres est regrettable. Toutefois, tel sera le cas pour le prochain contrat quinquennal, ce qui devrait être possible par la participation des juristes privatistes dans les autres thèmes de l'IDP.

Le projet DOBIM se développera selon deux directions : la première est consacrée au « Droit des obligations appliqué à l'immobilier » et la seconde à l'étude « du droit des obligations appliqué à l'activité bancaire ».

La pertinence de ces thématiques est certaine et est en adéquation avec les spécialités des membres de ce thème. La forte pression à la régionalisation de la recherche en droit (évoqué comme une faiblesse externe dans l'analyse SWOT) peut effectivement constituer une difficulté pour les juristes.

### ▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

Les thèmes parcourus sont pertinents au sens où recoupant les spécialités des juristes privatistes, ils sont et seront très certainement bien étudiés. Les travaux sont publiés dans des revues juridiques classiques.

Le colloque en préparation sur le thème du « loyer » intéressera autant la communauté académique que les praticiens.

Le contexte de l'entité qui comporte des axes très porteurs doit inciter les juristes de DOBIM à sortir de leur « zone d'action habituelle » pour créer des synergies avec les autres membres de l'unité.

### ▪ *Points faibles et risques liés au contexte :*

La stratégie scientifique universitaire telle qu'elle a été exposée, risque d'être difficile à « emprunter » pour les juristes de DOBIM.

Le rayonnement de DOBIM paraît un peu limité.

### ▪ *Recommandations :*

Afin de poursuivre la restructuration de l'unité et d'y contribuer pleinement, il pourrait être recommandé aux juristes de ce thème de s'impliquer davantage dans les travaux des autres membres de l'unité. Des croisements peuvent être imaginés, notamment par le biais du droit des obligations. Il serait également nécessaire d'accroître le rayonnement. Les interventions à des colloques, journées d'études ou séminaires organisés en dehors des frontières régionales pourraient être développées aisément compte tenu des spécialités des membres.

Le contexte de l'entité qui comporte des axes très porteurs devrait inciter les juristes de DOBIM à sortir de « zone d'action habituelle » pour créer des synergies avec les autres membres de l'unité. Il n'est pas douteux que les juristes privatistes représentent une force de proposition et sont susceptibles d'imaginer des croisements avec les publicistes, historiens du droit, économistes et gestionnaires, notamment par la constitution d'une clinique du droit évoquée lors de l'audition.

Le projet de mettre en chantier une « clinique » du droit permettrait aux membres de ce thème de structurer leur action interne mais également d'être le moteur d'actions communes avec les autres.



**Thème 5 :** Thèmes : Théories, modèles, Systèmes

**Nom du responsable :** M. Hervé MAUROY

**Effectifs :**

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	8	9
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	1	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

### • Appréciations détaillées

La démarche est originale bien que relevant typiquement de l'ordre de la recherche en ce qu'elle investit de nouvelles approches, interroge les méthodes existantes et se développe dans et par les échanges entre les disciplines.

THEMOS s'est constitué par le regroupement lors de la restructuration de petites équipes (Agmen, ERUDI) partageant le même questionnement sur « l'équation de vérité propre à chaque discipline ». Le thème est composé de neuf chercheurs en Sciences économiques, Droit public, Histoire du Droit et Sciences politiques.

### Conclusion

#### ▪ Avis global sur le thème :

Si son positionnement, depuis 2011, se démarque des autres thèmes par une démarche transdisciplinaire relevant de l'épistémologie et s'emparant des méthodologies comme objet de recherche, il n'en est que plus important pour soutenir et enrichir les travaux plus traditionnels à la fois de chaque thème et de chaque discipline.



▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

L'activité de l'équipe de 2011 à 2013 se traduit par une production de 4 articles dans des revues à comité de lecture, 4 directions d'ouvrages, complétés par des ouvrages ou chapitres d'ouvrages, mais aussi par l'organisation de journées d'études ou de colloques.

Les projets de THEMOS indiquent une volonté de développement de réseaux internationaux.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

On ne peut relever que l'encadrement d'un seul doctorant en droit.

Les disciplines de gestion sont absentes dans les recherches de THEMOS et dans les expertises de l'équipe constituée.

Il est dommage de constater l'absence de chercheur en philosophie pour une thématique s'appuyant fortement sur cette discipline.

Le traitement de cette problématique sociétale semble en décalage avec le projet scientifique de l'équipe d'accueil.

▪ **Recommandations :**

Sans remettre en question la pertinence et la qualité des travaux menés, ils conduisent à formuler plusieurs recommandations afin d'éviter l'émergence d'une entité autonome au sein de l'IDP et favoriser l'enrichissement réciproque des travaux entre les thèmes. Il conviendrait de :

- développer des séminaires internes de formation en épistémologie à l'intention des doctorants et des chercheurs des autres axes ;
- définir un projet intégrant les problématiques propres à l'IDP.

Les notions de « mobilité » et de « durabilité » ne pourraient-elles pas être une source d'inspiration fédératrice pour des chercheurs ?





## 5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 7 novembre 2013, 13h00

Fin : 7 novembre 2013, 19h00

Lieu de la visite : Valenciennes, Site les Tertiales

Institution : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Adresse : rue des Cent Têtes 59 300 Valenciennes

Locaux spécifiques visités :

Essentiellement, les locaux de l'IDP et une salle de conférences

Déroulement ou programme de visite :

Le programme de la visite de l'AERES a été scrupuleusement respecté. Il a permis de rencontrer le vice-président recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis qui a exposé la politique scientifique de l'Université. Le directeur de l'École Doctorale Sciences juridiques, politiques et de gestion a été auditionné concernant les liens de l'IED et de l'école à propos des doctorants inscrits et leur encadrement. La rencontre avec le directeur de l'IDP s'est déroulée en présence de la quasi-totalité des membres de l'équipe de recherche. L'échange très bien préparé par le directeur lui a permis, ainsi qu'aux différents responsables de présenter toutes les activités de recherche de manière complémentaire au rapport écrit, lui-même déjà très complet. Une rencontre avec les doctorants a terminé la visite. Les doctorants se sont exprimés avec une grande liberté de parole tout en ayant le souci de l'intérêt général du laboratoire auquel ils sont rattachés.

Points particuliers à mentionner :

Il n'y a pas de points particuliers à mentionner, sauf à signaler que la visite d'évaluation s'est déroulée dans de très bonnes conditions tant en ce qui concerne l'organisation de cette visite, l'accueil de l'Université, de l'IDP, de son directeur et des différents responsables des thèmes que de la qualité des échanges.

**Cabinet du Président**

Affaire suivie par :

Sylvie HANNESSE

Téléphone : 03 27 51 16 76

Mél : president@univ-valenciennes.fr

Valenciennes, le 13 mars 2014

Le Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

à

Monsieur le Président de l'Agence d'Evaluation de  
la Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Nos réf.** : MO/SH/CAB 2014-12

**Objet : observations sur le dossier S2PUR150007671 - 0593279U - de l'unité INSTITUT DE  
DEVELOPPEMENT ET DE LA PROSPECTIVE.**

Vous m'avez transmis le 24 février 2014 le rapport d'évaluation de l'unité de recherche « Institut de  
développement et de la prospective ».

Je vous prie de trouver en annexe les éléments de réponse de Monsieur De la Rosa, Directeur de cette  
Unité de recherche concernant le volet d'observations de portée générale.

Le Président,



Professeur Mohamed OURAK

## **Observations sur l'évaluation de l'IDP par le comité de visite de l'AERES**

Le Conseil de Laboratoire et l'équipe de direction de l'unité IDP remercient le comité d'évaluation de l'AERES pour la qualité des échanges et pour l'exhaustivité et la sincérité du rapport d'évaluation

L'unité IDP adhère à l'ensemble des recommandations formulées dans le rapport. Elle remercie les évaluateurs pour leur compréhension et leur analyse fine d'une unité qui s'est substantiellement restructurée en 2011.

### **Observations générales**

L'IDP souscrit à la nécessité de poursuivre la dynamique actuelle, laquelle nécessite un accroissement des moyens humains et une amélioration des dotations doctorales.

La mise en place d'une thématique de recherche transversale à l'ensemble des axes de recherche sera une priorité durant le prochain contrat. Une telle entreprise est nécessairement délicate compte tenu de l'hétérogénéité des disciplines auxquelles se rattachent les membres de l'unité (01 à 06 et 19), essentiellement en raison des composantes de formation de rattachement.

D'ores et déjà, l'axe MDD accueille une thématique de recherche fédératrice, autour de la mobilité et du développement durable, en phase avec les priorités stratégiques de l'établissement.

En complément, l'unité entreprendra la mise sur pied d'une thématique fédératrice susceptible d'intégrer les problématiques associées aux territoires et à l'entrepreneuriat, sous ses dimensions juridiques, économiques ou de gestion. L'entrepreneuriat sera entendu de manière large, couvrant non seulement la création d'entreprises mais également son accompagnement et le cadre juridique et économique de son évolution et de son financement. Ces thématiques ont vocation à s'inscrire dans le cadre d'une clinique du droit, à laquelle seront associés juristes, économistes et gestionnaires. A terme, ces orientations permettront de rationaliser la structure actuelle du laboratoire, notamment par un rapprochement des axes ITIS, RIO et DOBIM.

En tout état de cause, l'IDP approfondira les activités de recherches pluridisciplinaires, qui coexistent avec des recherches propres à chaque discipline ; il s'agit là d'une spécificité de cette unité dans le paysage régional de la recherche.

L'accroissement du nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches est une priorité pour l'IDP. Une HDR a d'ores et déjà été soutenue depuis la visite du comité. d'autres sont programmées pour l'année en cours. Une politique exigeante de recrutement au plan de la recherche sera poursuivie.

## Observations par thème

**Thème ITIS (Innovation, Territoires et Inclusion Sociale).** Les remarques de l'AERES n'appellent pas de réponses particulières, le comité a justement saisi la dynamique et la recherche pluridisciplinaire de l'axe ITIS. Le rapprochement avec les acteurs professionnels et sociaux, en lien avec les recherches sur l'économie sociale et solidaire, les PME et les collectivités, sera amplifié.

**Thème MDD (Mobilités et développement durable).** Les membres du thème MDD souscrivent à l'appréciation positive de l'AERES. Ils soulignent que la production scientifique de cet axe est d'ores et déjà substantielle, avec une dizaine de publications, en droit et en économie, dans des revues à comité de lecture. La dynamique scientifique sera amplifiée par le dépôt d'une ANR dans le champ des études relatives aux mobilités.

**Thème RIO (Risque, Information, Organisations).** Les membres du thème RIO sont conscients la nécessité de renforcer la recherche en sciences de gestion, notamment en finances et en compatibilité. Un rapprochement des recherches associées à cet axe avec les autres axes du laboratoire sera entrepris, conformément aux préconisations du rapport. La redéfinition du thème, conformément aux recommandations, sera entreprise.

**Thème DOBIM (Droit des obligations appliqué aux activités bancaires et immobilières).** Le rapport met en avant le décalage de cet axe par rapport aux autres thématiques du laboratoire et son insuffisance de rayonnement scientifique. Il s'agit là d'un thème de recherche classique (le droit des obligations et ses applications); toutefois, ces axes de recherche paraissent incontournables au sein d'une Faculté de droit.

Les membres de l'axe DOBIM tiennent à souligner l'accroissement des interactions entre les sous thématiques de l'axe (banque, immobilier) avec la politique scientifique du laboratoire. L'activité bancaire comme l'activité immobilière sont au cœur de l'activité économique et sociale et sont donc susceptibles de faciliter les rapprochements entre cet axe et les autres, notamment avec l'axe ITIS (prise en compte de la situation des PME), l'axe MDD (étude du contrat de transport et recherches collectives sur ce point), RIO (lien entre la recherche en droit bancaire et en finances) et THEMOS (histoire et formation du droit des obligations). Cette dynamique de recherche collective – tout à la fois au sein de l'axe DOBIM et à l'échelle de l'unité IDP – est donc d'ores et déjà à l'œuvre et a vocation à être renforcée ainsi que l'attestent les projets à venir: organisation de conférences trimestrielles à destination des praticiens et des étudiants sur des thèmes prenant pour prisme le droit des obligations et création à moyen terme d'une clinique du droit. Enfin, il convient de souligner la régularité et le rayonnement des publications des membres de cet axe.

**Axe THEMOS (Théories, Modèles, Systèmes).** Les membres de THEMOS tiennent à souligner que cet axe de recherche n'est nullement isolé au sein de l'IDP. Thémós se veut en effet fondamentalement interdisciplinaire et, pour cette raison, à la fois au cœur du laboratoire et ouvert aux autres disciplines. Nombre de journées d'études et de colloques déjà réalisés ont intégré par exemple non seulement les travaux de collègues juristes, économistes et politologues, mais aussi ceux de philosophes, d'historiens des idées, ainsi que de spécialistes

relevant des sciences dites dures. D'autre part, Thémis a décidé de donner beaucoup d'importance ces prochaines années à l'approche épistémologique (celle-ci intéressant nombre de collègues relevant des différents champs disciplinaires présents dans l'IDP) et de renforcer les axes de synergie forts (notamment la relation économie/droit).

A Valenciennes, le 13 mars 2014

Pr. Stéphane de La Rosa

Directeur IDP EA 134

**Stéphane DE LA ROSA**  
  
**INSTITUT DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROSPECTIVE**  
**Directeur du LIDP**